



Parrainage : choisissez votre programme

PRIMAIRE du CP1 au CM2

L'objectif est de permettre à tous les enfants du village d'aller à l'école laïque et d'y apprendre le français (passeport indispensable pour trouver du travail).

A ce niveau, le parrainage collectif évite les inégalités et a plus de chance d'avoir un impact durable. Il est mieux adapté aux jeunes enfants du primaire qui sont encore trop jeunes pour correspondre en français.

L'obtention du CEP (Certificat de fin d'Etudes Primaires) dans de bonnes conditions est nécessaire pour entrer en 6ème.

COLLÈGE ET LYCÉE

Les frais sont plus élevés, le collège/lycée est situé à Zitenga à 6.

En fin de 3^{ème}, le BEPC permet l'inscription aux concours administratifs, et de poursuivre ses études, au lycée ou en formation professionnelle, dans de bonnes conditions.

Le parrainage est individualisé et votre filleul devient votre correspondant : vos courriers le motiveront (photos de famille, cartes postales, dessins ...).

FORMATION PROFESSIONNELLE

Les demandes sont nombreuses. Les domaines proposés sont : agricole, électricité, soudure, menuiserie, mécanique auto et 2 roues, plomberie, couture, informatique, ...

Deux solutions : les centres de formation en ville ou l'apprentissage chez les artisans.

Le parrainage est individualisé avec échange de correspondance.

FORMATION UNIVERSITAIRE

Les parrains peuvent contribuer à une poursuite d'études à l'université de Ouagadougou pour un tarif identique à la formation professionnelle.

Il suffit de compléter le formulaire ci-après, et de payer

- par chèque en adressant le tout à

VENTALILI BP n°28

13122 - VENTABREN

- ou par virement à

VENTALILI - Crédit Coopératif

(BIC) CCOPFRPPXXX (IBAN) FR76 4255 9000 3841 0200 0655 849

en adresser le formulaire à secretariat.ventalili@gmail.fr.

Il vous sera adressé chaque année avant le 30 Mars un reçu de vos dons.

La cotisation annuelle de 20€ est obligatoire en cas de parrainage

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

e-mail :@.....

Tél dom : Tél mobile :

Je souhaite parrainer :

un deux trois écolier(e)s avec 15€ par trimestre scolaire et par élève (soit 5€ par trimestre après déduction fiscale). Je recevrai la photo des filleuls de l'année scolaire et toutes les informations sur la vie de l'école de Tanlili.

un(e) collégien(ne) avec 45€ par trimestre scolaire (soit 12,5€ par trimestre après déduction fiscale). Je recevrai le dossier de mon (ma) filleul(e) avec sa photo, des informations sur sa famille et sur la vie du collège de Zitenga.

un(e) lycéen(ne) avec 50€ par trimestre scolaire (soit 13,75€ par trimestre après déduction fiscale). Je recevrai le dossier de mon (ma) filleul(le) avec sa photo, des informations sur sa famille et sur la vie du lycée de Zitenga.

un(e) jeune en formation professionnelle avec 55€ par trimestre scolaire (soit 15€ par trimestre après déduction fiscale). Je recevrai le dossier de mon (ma) filleul(le) avec sa photo et des informations sur le déroulement de sa formation professionnelle.

un(e) étudiant à l'université avec 55€ par trimestre scolaire (soit 15€ par trimestre après déduction fiscale). Je recevrai le dossier de mon (ma) filleul(le) avec sa photo et des informations sur le déroulement de son année universitaire.

La cotisation annuelle de 20€ est à ajouter au montant du parrainage.

Règlement annuel :

1 chèque (ou virement) à date immédiate de 20 € (cotisation) + montant annuel du parrainage.

Règlement par trimestre scolaire :

4 chèques (remis ensemble mais encaissés à l'échéance) ou virements :

au 01/09 : €

au 01/01 : 20 € (cotisation)

au 01/01 : €

au 01/04 : €



VENTALILI

Date :

Montant total :

Signature :